

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Affiché le 18 septembre 2020

<u>Présents</u>: F.BREUZIN —C.POUZARGUE— O. CONTRERAS — D. MONOD — M. JOLLY — D. FERLAY — H. DESTANDAU — V. PASQUIER — P. POILANE — S. BENHAMDINE — JJ. DURANTIN — C. CROTTET — P. GUIZE — G. FLEURY — I. MORETTON-FRAYSSE — M.RIBIER — S. BOIRAL

Excusées: C. TRICHARD (pouvoir F.BREUZIN) - A.BERGER (pouvoir S. BENHAMDINE)

Secrétaire de séance : G.FLEURY

#### • ACTIVITES AVEC TVA – MAISON BLANCHERIE - BUDGET M14 :

L'assemblée délibérante se prononce à l'unanimité, en faveur de la création dans le budget principal M14 d'un service 003 TVA à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, pour l'opération Maison Blancherie.

## • CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL NON BATI – Z.I LES PLATIERES

Arrivée d'O.CONTRERAS à 20H40

Dans le cadre de l'extension du parc d'activité des Platières, la parcelle sise au lieu-dit Berthoud, cadastrée ZB 140, d'une surface de 19890 m², propriété de la Commune est concernée par le projet.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la proposition de la Société Valoripolis d'acquérir cette parcelle pour un montant de 12€/m2 soit un montant total de 238 680€, conformément au prix proposé par le COPAMO dans le secteur est.

Vu l'avis des services des domaines, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020 estimant le bien à 240 000€, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de réserver une suite favorable à la cession de la parcelle ZB140, au prix de 240 000 €.

## • CESSION D'UN CHEMIN COMMUNAL :

Dans le cadre de l'étude d'aménagement du secteur Nord de la zone industrielle des Platières, la société SOCALDI (CQFD) déjà implantée sur le territoire de la Commune de Saint-Laurent-d'Agny, a exprimé le besoin d'étendre ses activités.

Le chemin rural de Mornant Au chauche se situe toutefois actuellement entre le site actuel de SOCALDI et le lot sur lequel l'extension est envisagée.

Aussi, afin de mener à bien son projet et agrandir ses locaux, la société SOCALDI, sollicite la cession à son profit de l'emprise totale soit 1207 m², correspondant à la parcelle ZB139.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et vu l'avis des domaines en date du 9 septembre 2020, actant une cession au prix de 9000 € à l'unanimité :

- DECIDE de céder le chemin rural de Mornant au Chauche sis ZB 139 d'une surface de 1207 M², à la société SOCALDI pour un montant de 9 000 €.
- **DIT** que le chemin reconstitué à la charge de l'acquéreur sera rétrocédé à la Commune de Saint-Laurent-d'Agny.

### APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESPACE JEUNES COMMUNAL

Dans la continuité du travail accompli par les membres de la commission communale en charge de l'enfance et de la jeunesse, notamment avec la mise en place du service Jeunesse, le règlement intérieur de l'espace jeune, est adopté à l'unanimité.

### • TARIFICATION DU LOCAL JEUNES :

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Saint-Laurent-d'Agny a souhaité reprendre en gestion directe depuis début septembre, l'organisation de son Accueil de Loisirs sans Hébergement pour les jeunes de 11 à 17 ans,

A l'unanimité, l'assemblée délibérante se prononce sur les montants suivants, identiques à l'année dernière:

Adhésion : 10 € par enfant. L'animation durant le temps scolaire est gratuite.

Tarifs de l'espace jeunes pendant les périodes de vacances :

Tranche du quotient familial	Journée sans repas
0 à 650	3€
650 à 1220	4€
> 1220	6€

# • <u>ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERET GENERAL</u> « CENTRE-VILLAGES » 2019-2021

Madame Orélie CONTRERAS, rappelle le Programme d'Intérêt Général auquel adhère la Commune et présente ainsi les 4 dossiers de demande de subventions répondant aux caractéristiques d'éligibilité définies par la Commune :

- Monsieur Thierry DELEPIERRE, sollicite une aide relative au projet d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence principale. Considérant que la commune de Saint Laurent d'Agny attribue une aide de 20% du montant des travaux subventionnables, le conseil municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de 1250 € pour la réalisation de ces travaux.
- Madame et Monsieur Henri LEVEQUE souhaitent bénéficier d'une aide relative au projet d'adaptation de leur résidence principale, avec l'installation d'une douche à l'italienne à la place d'une baignoire non adaptée ainsi que la pose de barres d'appui et mains courantes. Le conseil municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de 870 €.
- Madame Véronique MONCORGER sollicite une aide relative au projet d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence principale. L'assemblée délibérante, à l'unanimité, valide une subvention de 1250 € pour l'installation d'une pompe à chaleur et le changement des huisseries.
- Madame Irène ROBIN sollicite une aide relative au projet d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence principale. Le conseil municipal à l'unanimité, se prononce favorablement pour une subvention de 1250 €.

## • DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DE L'ORGANISME ALCALY

Le Conseil municipal, à l'unanimité désigne Denis MONOD en qualité de titulaire et Vincent PASQUIER suppléant pour représenter la Commune de Saint-Laurent-d'Agny.

## • QUESTIONS DIVERSES :

#### > Groupe scolaire:

- Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Julie SEON, nouvelle directrice de l'école élémentaire.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Le protocole sanitaire continue à être appliqué et l'organisation des classes a permis de conserver une distance d'un mètre entre chaque élève, à l'exception d'une classe dont la configuration ne le permet pas.

- Travaux groupe scolaire : La réfection des toitures plates de l'école est terminée. Le changement des plaques de plafond abîmées par les infiltrations d'eau a été réalisé. Divers travaux ont été réalisés durant l'été, notamment dans la cuisine du restaurant scolaire (peinture, faïences...).

### > Personnel communal:

- Laetitia YU KOHLER a souhaité quitter la collectivité pour un nouveau projet professionnel. Elle est remplacée sur son poste par Anne-Sophie BERAUD, déjà en place.

Depuis le 7 septembre, la tenue de l'agence postale est désormais effectuée par Amélie PLASSE, tous les matins. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

- Pierrick BOUSQUET a été recruté dès le 24 août afin d'occuper le nouveau poste d'animateur jeunesse. Il assure également l'animation cantine, périscolaire et l'accueil des classes à la bibliothèque en remplacement d'Anne Sophie BERAUD.

#### > Travaux :

- **Réhabilitation maison et granges à la Blancherie** : Les travaux de maçonnerie se terminent, le reprise des toitures est en cours. Les aménagements intérieurs vont pouvoir débuter courant octobre.
- Orélie CONTRERAS, Adjointe en charge de l'aménagement, informe de l'avancée des travaux avec l'Agence technique Départementale dans le cadre du **projet centre-bourg.** Les diagnostics amiante sont réalisés. Orélie CONTRERAS présente le programme de l'opération qui sera joint à la consultation de maîtrise d'œuvre, lancée prochainement.

Une prochaine consultation sera également lancée pour la démolition des deux bâtiments. Les locataires actuellement dans le local de l'ancienne poste seront relocalisées temporairement dans la salle Saint-Laurent (salle du bas et petite salle du haut).

- La signature de l'acte de cession du fonds de commerce « Chez Gérald » à la Commune a dû être reportée au 28 septembre prochain.
- Les travaux de sécurisation de la route de Mornant sont désormais terminés. Le traçage des passages piétons est prévu fin septembre en même temps que la reprise sur plusieurs voiries du village.
- Les travaux de construction par le syndicat MIMO du **futur réservoir d'eau**, situé route de Prapin ont commencé semaine passée et devraient durer environ 6 mois.
- Les travaux de **raccordement aux réseaux secs** (électricité et téléphone) du lotissement La Matazine seront réalisés par l'entreprise Serpollet à compter du 30 septembre.

# > Associations / Manifestations :

- L'équipe de basket U17 garçon du BCCL se qualifie pour jouer au niveau régional. Monsieur le Maire félicite l'entraîneur et l'équipe de bénévoles qui œuvrent toute l'année.
- Les terrains de tennis extérieurs sont désormais équipés de badges d'accès à l'instar d'Orliénas.
- Le forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants se sont bien déroulés. Cette année, les nouveaux arrivants ont pu découvrir la Chapelle Saint Vincent accompagnés par Mr et Mme BONNARD.
- La remise des poules aux particuliers, en partenariat avec le SITOM, aura lieu le vendredi 25 septembre à 17h30 sur le parking de la salle d'animation.
- Maryse JOLLY, Adjointe en charge des affaires sociales, informe que le repas des ainés prévu en fin d'année ne pourra être réalisé en raison des conditions sanitaires. Le CCAS va donc proposer des colis à toutes les personnes concernés.

Elle informe également de la manifestation « septembre en or » à laquelle participent la commune. Les commerçants sont également associés. Cette participation a pour but de lutter contre les cancers pédiatriques.

La commune va également faire partie de l'opération « Octobre rose » en coopération avec la ville de Mornant qui vise à informer sur le dépistage du cancer du sein.

## • ACTUALITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS :

- Suite au renouvellement des membres du syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM), Monsieur René MARTINEZ a été reconduit dans ses fonctions de Président. Il sera accompagné par deux vice-présidents, Pascal OUTREBON pour la Copamo et Grégory NOWAK pour la CCVG. Fabien BREUZIN, Maire est membre du bureau.
- Dans le cadre du plan de relance de l'économie suite au contexte sanitaire, trois entreprises de la commune (les 3 Monstres, Catherine CROTTET Coiffure à domicile et Marie VOYANT, psychologue), ont pu bénéficier des aides de la Copamo. Un prochain comité d'attribution des aides aura lieu le 30 septembre.
- Trois autres commerçants (Restaurant chez DOUSSON, Little Ronzinette et Coiffure chez Clémentine) bénéficieront des aides du Département.
- Des groupes de travail intercommunaux ont été créés impliquant plusieurs élus communaux:

Transition écologique et mobilité : Orélie CONTRERAS,

Espaces Naturels sensibles: Vincent PASQUIER,

Agriculture: Paulette POILANE,

Voirie: Denis MONOD

Prochaine séances du Conseil municipal: Lundi 12 octobre 2020 à 20h30.

La séance est levée à 22h45